



Assemblée européenne de sécurité et de défense Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale

Cinquante-neuvième session - Communiqué de presse n°47/2010

M. DARCHIASHVILI condamne l'occupation russe de la Géorgie

Paris, le 1^{er} décembre 2010 – M. David DARCHIASHVILI, Président de la Commission sur l'intégration européenne de la Géorgie, a évoqué de façon positive les progrès réalisés par son pays depuis 2003 afin de devenir un Etat moderne et démocratique, mais il a condamné la présence de 10 à 15 000 soldats des forces d'occupation russes sur le territoire géorgien et la poursuite de la militarisation.

Une nouvelle constitution a été adoptée récemment, qui accroît le contrôle exercé par le parlement sur le gouvernement ; le système judiciaire est renforcé par la nomination de juges à vie et l'introduction de jurés dans les procès ; le système électoral est en passe d'être réformé et des mesures sont prises pour améliorer la liberté de la presse, a dit M. DARCHIASHVILI, qui s'exprimait au nom de M. David BAKRADZE, Président du parlement de Géorgie.

Il a déclaré, à propos du conflit qui a éclaté entre la Géorgie et la Russie en 2008, que la Géorgie respectait le cessez-le-feu du 12 août 2008 négocié par l'Europe, même s'il subit de « graves violations », et il a souligné que la Géorgie « n'avait jamais eu recours à la force » pour réaliser ses objectifs. Il a ajouté que l'engagement de la Russie auprès des institutions internationales était « impératif » pour la paix et la prospérité et qu'il y avait des raisons d'être optimiste car les deux pays « cherchent vraiment » à coopérer.

Expliquant les origines du conflit, M. DARCHIASHVILI a précisé que la Géorgie était confrontée à un « mélange complexe » de menaces nouvelles et traditionnelles en ce qui concerne l'ethnicité, le séparatisme, la corruption et le crime organisé, qui ont trouvé appui en Russie, où les aspirations de la Géorgie à la souveraineté et à un avenir européen ont fortement déplu.

Répondant aux questions des parlementaires, M. DARCHIASHVILI a dit que la Russie n'avait pas fait preuve d'empressement pour venir à la table des négociations, mais qu'il espérait des progrès « dans un avenir proche ». Le gouvernement géorgien est « prêt à parler directement, sans conditions préalables » et il a ajouté qu'il souhaitait que le pragmatisme l'emporte tôt ou tard du côté russe. Il a regretté que l'OTAN et le reste de la communauté internationale n'aient pas contraint la Russie à examiner la question de l'occupation de la Géorgie, mais précisé : « nous sommes réalistes ». Il a néanmoins noté avec satisfaction, en ce qui concerne les ambitions de la Géorgie d'adhérer à l'Alliance, que la candidature géorgienne avait été dissociée de celle de l'Ukraine, étant donné que la Géorgie n'a pas renoncé mais que l'Ukraine a changé constamment d'avis.

M. DARCHIASHVILI a confirmé la construction en cours d'une base navale par la Russie sur la rive abkhaze de la mer Noire et la présence de 10 à 15 000 soldats russes dans « tous les territoires occupés ». Il s'est demandé pourquoi la Russie avait déployé des systèmes stratégiques S300 dont « la portée opérationnelle va bien au-delà de la ligne d'affrontement actuelle ». La Russie veut que la Géorgie se conforme à ses ordres plutôt que de suivre son destin, a-t-il souligné, expliquant que la nouvelle constitution entrerait en vigueur après les prochaines élections présidentielles et législatives. Il a ajouté que les autorités traitaient toujours des demandes de retour concernant les descendants de personnes déportées de Géorgie à l'ère soviétique. Il a souligné en outre que quelque 500 000 personnes, sur une population de quatre millions, ont été déplacées à l'intérieur du pays ou ont fui à l'étranger et sont devenues des réfugiés depuis l'effondrement de l'URSS.

M. DARCHIASHVILI a rendu hommage à l'Assemblée européenne de sécurité et de défense, déclarant qu'elle jouait un rôle important en encourageant au dialogue entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest depuis la disparition de l'Union soviétique. Il a salué la décision de l'Assemblée d'admettre la Géorgie en tant que pays partenaire.

<http://www.assemblee-ueo.eu>